

**ÉCOLOGIE** Le SDEE et l'ADEME soutiennent des projets d'énergie thermique

# De la chaleur renouvelable en Lozère

Lundi 28 juin le SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement) de la Lozère et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie) d'Occitanie ont remis des chèques à quatre porteurs de projets lozériens qu'ils subventionnent



Alain Astruc (président du SDEE Lozère) et Jean-François Niveleau (représentant de l'ADEME Occitanie) ont remis leurs subventions aux quatre porteurs de projets lozériens. Photo MA

Ce sont au total plus de 150 000 euros qui ont été remis, avec des chèques symboliques, pour subventionner quatre projets en faveur des énergies renouvelables thermiques. Le SDEE a en effet signé un contrat territorial "Chaleur Renouvelable" il y a un an et demi avec l'ADEME. Il permet un accompagnement au développement de la chaleur renouvelable en Lozère.

« On apporte une manne financière au syndicat, qui va répercuter les subventions directement auprès des porteurs de projets, ce qui fluidifie largement le côté administratif et le déploiement des opérations », explique Jean-François Niveleau, représentant de l'ADEME. Quinze ont déjà été accompagnés, pour un montant d'investissement d'environ 5 millions d'euros, dont 1,8 million d'euros de subventions de la part de l'ADEME. Sont concernés des projets de développement d'énergies renouvelables thermiques, principalement le recours à la biomasse, au solaire thermique et à la géothermie.

## QUATRE PROJETS MIS EN AVANT

Des projets aux quatre coins du département reçoivent ainsi des aides pour investir.

La maison de repos Les Tilleuls à Marvejols va changer l'ancienne chaudière au fioul. Elle sera remplacée par deux chaudières fonctionnant aux granulés de bois. Un projet qui devrait permettre d'éviter 66 Tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 42 voitures parcourant 12 000 km/an selon le SDEE.

C'est un projet similaire qui a été choisi à La Bastide-Puylaurent, pour un immeuble communal qui fonctionnait lui aussi au fioul. Une chaudière bois fonctionnant 100 % au bois-énergie permettra de chauffer les 500 m<sup>2</sup> du bâtiment. « La facture énergétique va être réduite fortement et le retour sur investissement de ce type de projet est très rapide. Pour ce qui nous concerne, au bout de quatre à cinq ans on aura réalisé un retour sur investissement », souligne Michel Teissier, maire de la commune.

L'ébénisterie Poudevigne a elle aussi bénéficié d'une subvention pour l'ins-

tallation d'une chaudière automatique à bois déchiqueté au Buisson. L'entreprise est actuellement chauffée via ce type de chaudière, l'investissement concerne ici l'agrandissement des locaux.

Enfin, la communauté de communes du Haut Allier a fait le choix de la géothermie pour l'ancien lycée de Langogne. Une pompe à chaleur sur champ de sondes verticales permettra de chauffer les futurs locaux de l'office de tourisme, la médiathèque, le centre médico-social, un commerce et sept logements. « L'intérêt, c'est qu'on n'a pas d'énergie fossile, c'est uniquement l'eau des sondages via un échangeur qui va réchauffer l'eau du chauffage. La seule énergie fossile qui est utilisée c'est un peu d'électricité pour faire fonctionner tous les systèmes », précise Alain Gaillard, vice-président de la communauté de communes du Haut Allier. À terme, l'objectif de l'ADEME et du SDEE est d'accompagner une trentaine d'opérations de rénovation thermique en Lozère.